



ENTRE VOUS ET NOUS
Bulletin d'Informations n°34 –
Décembre 2016

(Rédaction : JC.LEFEVRE)



Le conseil municipal vous attends nombreux
à la salle des fêtes de la commune
le samedi 14 janvier 2017 à 17h00
pour les traditionnels vœux du Maire
et pour partager ensemble la galette des rois et le pot de l'amitié !

Noël à la ferme des Globe Trotters



Pour la dernière journée porte ouverte de cette année, Nathalie, Sandrine et Gilles ont transformé la cour de la ferme en un lieu de magie avec le concours du Père Noël. Spécialement descendu du grand nord pour une promenade à dos d'âne, un petit câlin aux chinchillas, cochons d'Inde et lapins nains, ils ont permis aux nombreux visiteurs de passer d'agréables moments.

L'achat du calendrier des animaux de leur ferme et les dons contribuent à l'entretien de tout ce joli cheptel qui ne vit pas que d'amour et d'eau fraîche : nourriture, entretien et frais vétérinaires sont des charges importantes à gérer.

Rappelons que Nathalie et Sandrine œuvrent pour favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale, la revalorisation de l'image de soi, la consolidation des acquis ou l'acquisition de nouvelles compétences sociales avec le concours des animaux tel l'âne, éponge émotionnelle qui aime la compagnie ; issu d'élevage spécialisé éduqué pour la médiation : « l'animal permet de responsabiliser une personne sans qu'elle se bloque ». Il est intelligent, sensible et soucieux des autres.

Les autres animaux permettent de redonner confiance aux personnes à problèmes, dépressives, souffrant d'addiction, autisme, trisomie...



Remerciements tous particuliers au père Noël qui s'est déplacé malgré l'énorme travail qui l'attendait !

Le traditionnel repas des aînés



La tradition ne se perd pas dans notre village.

Le 15 octobre Roland Bernard, Maire a invité les aînés de la commune, à partager un moment festif et dansant où tous sont repartis satisfaits de ces moments partagés où chacun oublie momentanément un peu ses soucis et douleurs...

Au moins trente personnes ont répondu présentes

Les personnes n'ayant pu se déplacer n'ont pas été oubliées : les membres du conseil municipal se sont déplacés chez elles pour leur remettre un très joli panier garni ! Ils ont très souvent été reçu avec un café, ou un goûter à partager.



Du changement au conseil municipal

Suite à la démission de 4 conseillers (2 en début de mandat et 2 autres plus récemment), le maire a été obligé par la loi de provoquer des élections complémentaires.

Les électeurs, même s'ils étaient peu nombreux à se présenter aux urnes, (116 votants sur 276 inscrits) ont permis d'élire en un seul tour les 4 nouveaux conseillers municipaux : Eliane Weber, Magalie Jouvot-Simon, Noémie Jaillant et Frédéric Coquard.

Marcel Colson, Alain LE HE, Betty SALOU n'ont pas été élus. Merci à chacun de s'être porté volontaire au service de ses concitoyens.



Au cours des deux derniers conseils municipaux Sylvie Rosay a été élue 1ère adjointe au maire, Frédéric Coquard 2ème adjoint, à la suite de la démission de Sébastien MAILLY

Des flammes s'éteignent

- Madame Madeleine CARRE, habitant rue du Général BERTRAND, nous a quitté le 11 décembre 2016 à l'âge de 98 ans. Elle était la doyenne de notre village. Nous adressons nos très sincères condoléances à tous ses proches qui ont perdu un être aimé.

- Monsieur Gabriel JAILLANT, habitant rue de Piney, est décédé le samedi 26 novembre 2016 à l'âge de 86 ans. Nous adressons à sa famille nos très sincères condoléances. L'association Géraudot Patrimoine, dont Madame Jaillant est membre et donne beaucoup de son temps, a fait un don au profit de la science lors de la cérémonie d'enterrement

Gabriel Jaillant avait été élu adjoint au Maire en mars 1995. Il a été le créateur de l'écusson du village. Il a aussi participé à la remise en place du coq qui trône fièrement sur le clocher de l'église.

Enfin il a donné beaucoup d'énergie durant son mandat pour la rénovation urbaine du village : lampadaire, rond-points, réhabilitation de l'ancienne poste ...

Association Geraudot Patrimoine

Géraudot Patrimoine au « Fil du Temps » continue ses actions pour financer les travaux de l'église

Au cours de la réunion qui s'est tenue le 25 octobre, François Charpentier, président de l'association a tenu à remercier et féliciter les acteurs de la réussite de la 2nde édition de la fête de la pomme qui a rencontré un franc succès : 1 400 litres de jus pressé et un bénéfice satisfaisant qui permettra d'ajouter une « pierre » à l'édifice et participer à la restauration de notre église.

Cette réussite est due aux 35 bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts au cours de ces journées : ramassage des pommes, mise en place du matériel, confection des pâtisseries et du pain.

L'association a continué ses actions en organisant son deuxième marché de Noël qui a eu lieu les 26 et 27 novembre derniers à la salle des fêtes.

Les nombreux visiteurs ont pût découvrir les nouvelles créations réalisées par les petites mains des nombreux bénévoles tant décoratives que gustatives et tenté de remporter un des 3 filets garnis mis en jeu.

Un petit coin « bistrot » pour un moment de détente et pour déguster de nombreuses tartes, gâteaux et jus de pomme avait été disposé.

Malgré un samedi morose en terme de fréquentation lié au fait que le temps était mauvais et que l'ensemble des grandes surfaces commerciales organisaient une très grande braderie, le résultat du week-end a été très bon grâce à un dimanche exceptionnel !

À la fin du week-end, et après avoir tout rangé et nettoyé, les membres de l'association présents ont partagé le verre de l'amitié !



Ding Dong Dong !

Cela n'était plus arrivé depuis longtemps !

Le 07 décembre 2016, l'entreprise de Campanaire MAMIAS est intervenue sur le clocher de l'église afin d'électrifier deux cloches, le conseil municipal ayant souhaité garder la possibilité de faire sonner la troisième directement à la corde.

À la suite d'un prix bien négocié, ce sont donc maintenant deux cloches qui annoncent les heures de la journée entre 7h le matin et 19h00 le soir.

L'installation électrique est également équipée d'un tableau de bord qui permet, lorsque l'on appuie sur un bouton, de faire sonner les cloches selon les mélodies souhaitées.

A noter que l'installation effectuée n'engendre aucun dégât sur les cloches. Il s'agit d'un petit marteau qui vient frapper depuis l'extérieur, la cloche à l'endroit où elle est la plus épaisse ! Préservation de notre patrimoine et conservation de nos traditions ont su s'unir pour à nouveau rythmer la vie de notre village.



Dictons d'hiver

- S'il gèle à la Saint Sébastien, aucune herbe ne revient
- À Saint-Vincent, claire journée vous annonce bonne année
 - Brouillard en janvier, année ensoleillée
 - Mois de janvier sans gelée, pas de bonne année
 - Neige en janvier, blé au grenier
 - Le vent du jour de l'an souffle moitié de l'an
 - Premier de l'An beau, août chaud
- Beaucoup d'étoiles le jour des rois, sécheresse et chaleur pendant l'été
- S'il gèle à la Saint Raymond, l'hiver est encore long.
 - Quand la bise oublie Février, elle arrive en Mai
 - Février trop doux, printemps en courroux
 - Neige et vent à la Chandeleur, printemps proche
 - Mars sec, Mai mouillé

- Autant de brouillard en mars que de gelées en mai

Chronique – les étangs

La commune de Géraudot est très intéressante pour parler des étangs grâce à sa situation géographique. C'est un petit village sur lequel il ne coule pas de ruisseau, et pour cause : La commune est située sur le point haut du secteur, (voir relevés topographiques) et est divisée en deux rues :

– Une route Nord – Sud, dite rue de PINEY puis rue du Général BERTRAND. Cette rue est la rue principale de la commune.

– Une route Est- Ouest, dite rue du Fort Saint George puis rue du Buisson Renard. Ces deux routes, qui montent tranquillement comme des rampes, se croisent à proximité de l'église qui est le point culminant de la commune.

La rue Est-Ouest divise le territoire entre d'un côté, la vallée de la Barse, et donc de la Seine, et de l'autre, la vallée de l'Auzon, et donc de l'Aube. Celle Nord-Sud joue donc le rôle de pont entre les deux principales vallées du département !

Ce découpage naturel du territoire, que les hommes ont su exploiter grâce à leur sens de l'observation, se remarque très bien lorsque l'on prend un petit peu de hauteur de vue sur la carte des étangs de notre territoire.

Mais qu'est-ce qu'un étang ? À l'origine, il s'agit d'un creux naturel alimenté par les eaux de pluie qui ruissellent depuis les hauteurs (Géraudot), puis, lorsqu'il est plein, se déverse et crée petit à petit un fossé, en direction du vallon le plus accessible (la Barse ou l'Auzon dans notre cas).

Les hommes (Des Seigneurs laïcs, ou de robes (moines)) propriétaires de ces terrains, avaient au XIIème siècle, un droit : celui de créer un retenue d'eau en terre dans le but d'y faire de la pisciculture. Les étangs se sont considérablement agrandis et ont prit une forme de triangle (d'où leur représentation sur les cartes jointes) dont la base est cette digue.

Les bâtisseurs de ces étangs, sur notre territoire sont très certainement les moines de Larrivour.

L'élevage des poissons était limité à deux espèces :

- La carpe, qui était lâchée à environ 250/300 spécimens d'un ou deux ans pour 1 hectare d'eau
- Le brochet, qui était lâché à environ 15 brochets pour la même surface. À noter que l'on prenait soins de toujours mettre des brochets plus petits et plus jeunes que les carpes.

La pêche pouvait se pratiquer 4 à 5 années plus tard, d'où l'intérêt d'avoir plusieurs étangs afin de pouvoir pêcher tous les ans !

En dehors de la pêche à la ligne, une grosse pêche avait lieu lorsque l'étang était vidé. On ouvrait donc la vanne (appelée moine) qui était sur la digue en prenant soin de vérifier que la grille en amont de la vanne n'était pas endommagée. Ainsi l'étang vidé, il était aisé de ramasser le poisson qui se débattait dans la grosse flaque restante (point bas de l'étang) aussi appelé « poêle de l'étang ».

Nous parlons de chaîne d'étangs car ils ont la particularité de se suivre. Si nous devions les schématiser sur une carte, nous dessinerions des triangles, reliés entre eux par un large fossé. L'ensemble forme cette belle chaîne tant au sens propre qu'au sens figuré.

Le vidage de l'étang se faisait en automne afin qu'il puisse à nouveau se remplir avant l'été suivant, période de sécheresse où l'eau s'évapore. Ainsi les petits poissons ne risquaient pas de se retrouver dans un étang asséché.

Il y avait également un sens de vidage des étangs : on commençait par l'étang le plus en aval, qui se transvidait donc dans le cours d'eau (la Barse ou l'Auzon) puis on remontait la chaîne. Ainsi, l'eau du second étang remplissait le premier, le troisième remplissait le second etc.... et le dernier était rempli des eaux de ruissellement.

En plus d'être des lieux de cultures, ces étangs étaient aussi gérés pour alimenter en eau le bétail (pas d'eau, pas de prairie, or nous n'avons pas de cours d'eau à Géraudot), et pour réguler le débit d'eau dans les rivières en cas de fortes pluies.

Certains n'étaient pas remplis chaque année : on y pratiquait une culture alternée : une fois la pisciculture, une fois de l'orge, de l'avoine ou du sarrasin, afin de profiter du limon déposé sur le sol et d'avoir une meilleure récolte. Mais cette pratique n'était pas généralisée car les sols, les orientations, les situations (en pleine forêt) ne sont pas toujours propices pour une bonne récolte.

Beaucoup ont disparu à la suite de la révolution Française. Comme décrit plus haut, l'étang était un droit du seigneur, et donc un symbole à abattre. Nombreux ont été asséchés et ceux qui restent doivent sans doute leur survie à des paysans, ou des habitants qui avaient besoin des services rendus par l'étang pour vivre : C'était un lieu de stockage idéal en cas de manque d'eau, ou encore en cas d'incendie, il serait très bénéfique à proximité de la ferme. Enfin, une flore importante s'y développait qui était très appréciée des animaux pour leur litière.

Passons maintenant à la description des chaînes d'étangs à proximité de notre village :

1°) En direction de la Barse :

Lorsque l'on prend la route en direction de Larrivour, nous passons la ferme de Vaudemanche sur le finage de Dosches et sur la droite avant la Fromentelle, nous pouvons apercevoir l'étang des « lavards ». Celui-ci est le plus gros en superficie du secteur. Il est le dernier restant d'une chaîne de 4 étangs qui se suivaient les uns après les autres.

Un petit morceau de l'étang de la Fontainerie a été conservé, sur la droite, sur l'ancienne route reliant Bar sur Seine à Arcis sur Aube, avant le premier virage menant à Larrivour.

Les étangs des vergers (entre la Fontainerie et la Fromentelle) et de la croix (entre la Fontainerie et l'abbaye de Larrivour) ont disparus. Notons que leur noms peuvent nous donner des indications sur ce que l'on pouvait pratiquer ou trouver sur place.

2°) En direction de l'Auzon

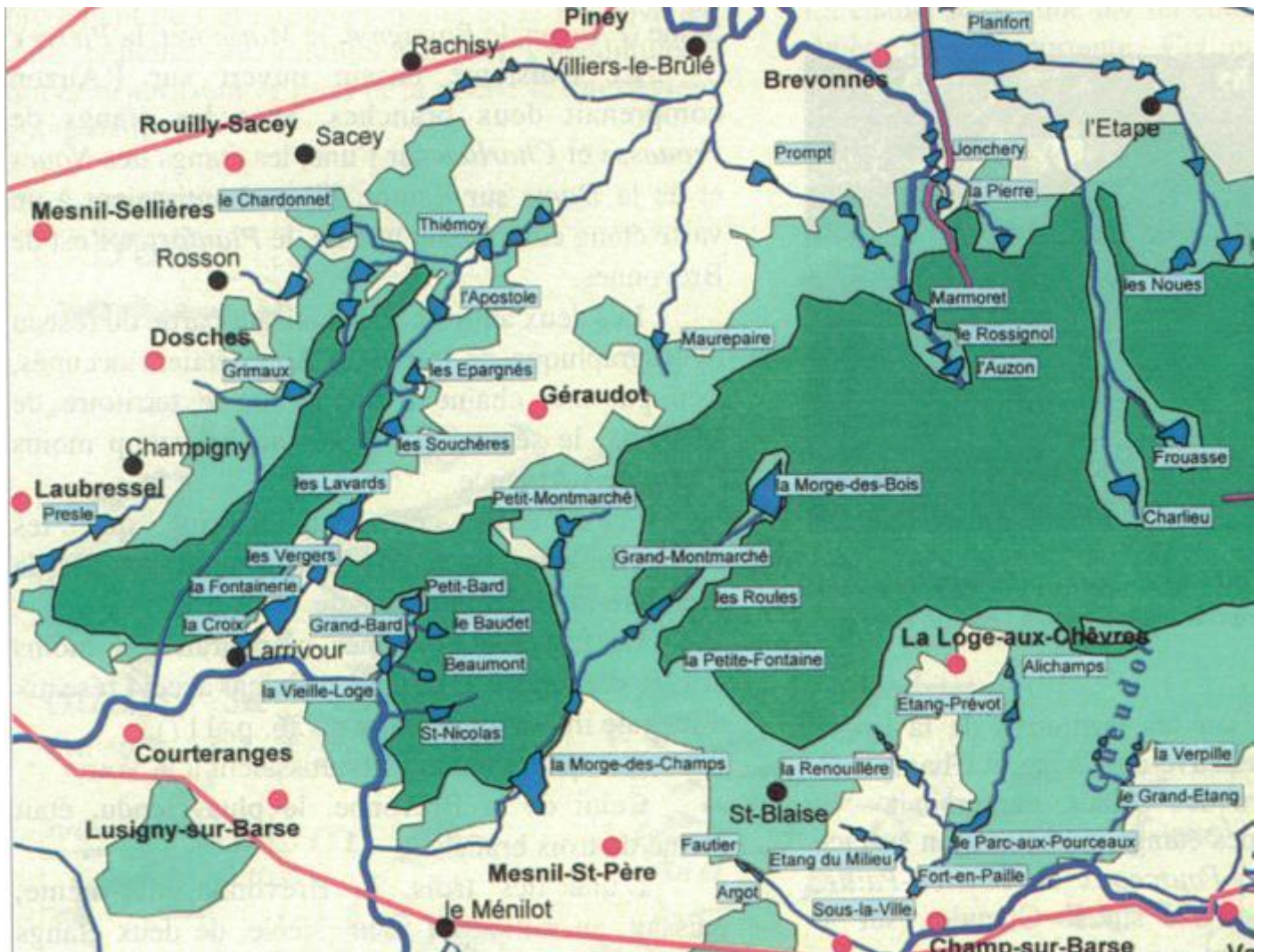
En sortant de Géraudot, en direction de Lusigny sur Barse, tout de suite après le panneau de sortie du village, prendre la première sortie à droite et s'enfoncer en direction des bois. Nous trouverons à cet endroit une suite d'étangs dits des Souchères dont les digues s'orientent en direction de la Barse avant de faire volte face et de redescendre vers Piney en direction de l'Auzon.

Un autre étang vient se greffer au fossé qui reçoit l'eau des Souchères : il s'agit de l'étang des Epagnés. Celui-ci reçoit aujourd'hui les eaux traitées de la station d'épuration de la commune. Lorsque les Souchères et les Epagnés sont pleins, le trop plein se déverse vers l'étang de l'Apostole, de la ferme du même nom, ancienne grange de Larrivour, puis se dirige tranquillement vers l'Auzon

Aujourd'hui, et d'une certaine manière, le lac est un grand étang !



Carte de Cassini (1757)



Carte de Jean Louis Peudon – Aux origines d'un département – 2003-Guéniot Editeur- P116